

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU RÉSEAU DES ENSEIGNANTS RÉPAQ
À L'ÉCOLE NOUVELLE-QUERBES
LE 27 NOVEMBRE 2009

Sont présents :

Michel Rivest (Nouvelle-Querbes)
Josianne L'Heureux (La Fourmilière)
Julie Villeneuve (Vieux-Longueuil)
Nathalie Lussier (Rose-des-Vents)
Valérie Desbiens (Tourterelle)
Sophie Marcotte (L'Envol)
Marie-Claude Loyer et Karine Filion (Trois-Sources)
Nadia Lacasse (Étoile Filante)
Julie Perron + Annie Jacques (La-Tortue-des-Bois)
Marie-Pascale Lévesque (Élan)
Lucie Poullas (Arc-en-Ciel)
Marie-France Caron (Yves-Prévost)
Julie Poulin (Soleil-de-l'Aube)
Anik Beaulieu (L'Odyssée)
Jean-Frédéric Beaudet (Des 4 Saisons)
Nathalie Borgia (St-Sacrement)
Emmanuelle Careau + Catherine Côté (L'Écollectif)
Chantal Bourgeois (Papillon d'Or)
Annie Plante (Le Baluchon)
Michl Nicholson, soutien aux écoles RÉPAQ
Pierre Chénier, animateur de la réunion

Sont absents :

Guy Lambert (Le Baluchon)
Marie-Lou Ouellette (Le Sentier)
Charles-Alain Wood (Cœur à Cœur)
Marélyne Poulin (c.p. Élan et Arc-en-Ciel)
Marilou Charbonneau (Des Ramilles)
Camille Samson (Cap-Soleil et Des Loutres)
Andrée-Anne Lachance (Albatros)
École Le Rebond
Martine Sauvageau (Atelier)
Catherine Dion (Jonathan)

Présentation des participants

1. Présentation de l'ordre du jour :

En avant-midi :

1. Mise à jour de l'information
2. Discussion sur les conditions de développement d'une école alternative

En après-midi :

1. Réunion du comité organisateur du Grand rassemblement 2010
2. Poursuite du travail sur les conditions
3. Plénière pour se communiquer les résultats sur le GR 2010 et sur les conditions

3. Mise à jour de l'information :

a. Résultats d'une recherche en philosophie pour enfants : ils vous seront communiqués ultérieurement par courriel. Quelques infos pour le moment : La Traversée a commandé à l'UQAM une recherche afin de mesurer les effets de la philosophie sur la pensée morale des enfants du primaire. Une douzaine de questions ont été posées à des élèves de 6^e année de la Commission scolaire Marie-Victorin de différents milieux socio-économiques.

b. Uni-Vert RÉPAQ

Formulaire d'inscription définitif sera distribué. Doit être complété pour le 11 décembre. Les directions d'école pourront les apporter à leur prochaine rencontre du RÉPAQ. (Rappeler à sa direction que sa présence est importante à cette prochaine réunion.)

Ratios de 1/ 6 pour les plus jeunes et 1 /8 pour les plus vieux. Les parents accompagnateurs doivent être au courant qu'ils viennent en tant qu'accompagnateurs (soutien au groupe) et non comme visiteurs.

Chaque enseignant recevra un horaire précis et détaillé.

Si les enfants se perdent, il y aura beaucoup de bénévoles sur place pour les aider.

Impossible de partir à 14h car il y aura une marche à ce moment-là.

En après-midi, il y a de fortes chances que les enfants n'arrivent pas à l'heure des autobus à leurs écoles respectives.

Chaque école devait préparer un kiosque. Cette directive ne tient plus car il y a un manque de temps dans la journée pour la visite des kiosques. Si le kiosque est déjà monté, l'école peut l'apporter et on aménagera un temps sur l'heure du dîner pour les visiter.

Au lieu d'un kiosque, chaque école devra présenter une œuvre d'art médiatique qui témoigne de son engagement en environnement.

Nous sommes encore à la recherche d'un geste commun symbolique.

Jardin botanique propose que chaque élève crée une boule avec une graine, du compost et de l'argile. Le jour de la biodiversité (fin de semaine), les visiteurs pourront reboiser à l'aide de ces boules.

Il y aura une marche animée par des percussionnistes. Trajet possible : Pierre-de-Coubertin, Pie-IX, Hochelaga, etc. Grande banderole sur laquelle seront inscrits tous les gestes que nous aurons faits pour l'environnement. Le slogan choisi sera inscrit sur une grande banderole.

Concours de slogans. Nouvelle date de tombée pour le prochain RÉPAQ : 22 janvier.

Nous sommes encore à la recherche d'une chanson-thème que nous pourrions entonner en chœur.

Les élèves qui voyagent en transport en commun commenceront par la visite du Biodôme (par souci d'efficacité).

1 bénévole par autobus.

Coût de l'événement à ce jour : 59 500 \$

Le comité organisateur essaie de faire en sorte que les parents accompagnateurs ne paient pas ou paient un coût moindre.

Horaire de l'événement

11h30 Battement pour se rendre au dîner. Dîner, visite des œuvres, animation.

12h30 Cirque Éloïse

13h00 Discours de la porte-parole : K (Karine, conférencière lors du lancement du projet). Viendra se présenter au prochain RÉPAQ (22 janvier)

13h30 Début de la marche

14h30-14h45 Camp des vainqueurs. Clôture de l'événement

15h00-15h30 Départ progressif à plusieurs points stratégiques

4. Les conditions qui font qu'une école est alternative, les incontournables, les invariables :

À la dernière réunion, les enseignants ont dégagé 5 grands thèmes sur lesquels travailler. Des membres se les ont répartis afin de dégager pourquoi cette condition est essentielle et comment elle peut être appliquée.

- Adhésion au projet (Michel et Nathalie)
- Parents (choix et implication) (Marie-Claude, Karine, Julie)
- Évaluation (épreuves du MELS, encadrement local) (Marélyne, Catherine, Nathalie)
- Liberté de gestion (\$, locaux, horaire) (Lucie, Marie Lou)
- Embauche (direction, enseignants/ spécialistes / professionnels) (Marie-France, Guy)

Pierre Chénier rappelle la lettre que la Ministre a envoyée à une école alternative : elle acceptait d'accorder la dérogation sous plusieurs conditions qui dénaturent l'essence d'une école alternative. Il est donc important de se définir un tronc commun de conditions, de caractéristiques qui font qu'une école est VÉRITABLEMENT alternative.

Josianne pense que sa commission scolaire se prépare à mettre à pied des enseignants qu'elle juge insubordonnés parce qu'ils tiennent à ces conditions.

Nathalie : le syndicat FAE se prononce pour un rejet de la Réforme et un retour à l'enseignement traditionnel.

Valérie : La commission scolaire Marie-Victorin a changé le terme « école alternative » pour « école innovatrice ». Est-ce une volonté de faire disparaître les écoles alternatives ?

Deux directions qui sont au CA souhaitent libérer deux enseignants pour travailler sur la question.

Marie-Claude, Karine et Julie ont travaillé sur une des cinq conditions retenues à la dernière réunion : l'admissibilité des familles à l'école alternative. Elles présentent le résultat de leur travail et les participants réagissent à leur texte comme un exercice avant de se lancer dans la définition de toutes les conditions.

Pierre demande de scinder en deux conditions le texte présenté :

.l'adhésion des familles au projet éducatif de l'école

.la participation des parents à la vie de l'école.

Il propose de définir en 2 ou 3 lignes seulement chacune des conditions, d'expliquer ensuite pourquoi on tient à chacun de ces conditions et enfin de préciser ce que chacune de ces conditions entraîne comme implications pour une école alternative.

Il cadre le propos par cette phrase :

« Une école est alternative à condition que... »

Sophie (L'envol) : ... que le parent adhère au projet éducatif de l'école.

Pierre : ... que le parent adhère au projet éducatif de l'école et en deviennent partie prenante ? Il est important de ne pas mélanger les affaires. Clarifier le discours.

Pourquoi tenons-nous à cette condition-là ?

Sophie : Parce que l'école alternative est un milieu communautaire et qu'une communauté exige que tous ses membres y participent.

Marie-Pascale (Élan) : Pour qu'il n'y ait pas de déchirement.

Marie-France : Parce qu'on veut que tout le monde aille dans le même sens.

Nathalie (Rose-des-Vents) : Parce qu'on veut que les mêmes valeurs soient véhiculées à la maison.

Sophie (L'Envol) : Parce que le lien famille-école doit être vivant.

Nathalie (Rose-des-Vents) : ... et cohérent.

Qu'est-ce que l'adhésion implique concrètement pour l'école alternative ?

Sophie (L'envol) : Que les parents participent aux assemblées générales de l'école... Que les parents participent au projet éducatif de l'école.

Jean-Frédéric (Quatre-saisons) : Que la famille respecte son engagement. (rencontres de parents, assemblées générales, etc.)

Marie-Claude (Trois Sources) : Difficile de séparer les deux.

Josianne (La Fourmilière) : Que l'école informe et soutienne les familles dans la compréhension du projet.

Sophie (L'Envol) : Que l'école mette en place des entrevues.

Julie (Tortue-des-bois) : Une école peut être alternative même si les parents ne participent pas tous à l'assemblée générale.

Pierre : L'assemblée générale n'est qu'un moyen.

Marie-Pascale (Élan) : Que l'école s'engage à faire un suivi de l'adhésion au projet. Comité de parents qui s'assure de renouveler l'adhésion au projet.

Sophie (L'Envol) : Les parents sont une partie prenante du projet.

Josianne (La Fourmilière) : Comprend bien la différence entre l'adhésion et l'implication. Adhésion : philosophie, idées. Implication : Moyens, gestes.

Nathalie (Rose-des-Vents) : Que les parents se sentent impliqués dans la démarche pédagogique... (échange, réflexion)

Anik (L'Odyssée) : Il faut que le parent réadhère à chaque année. Remettre toutes les conditions et les valeurs sur le formulaire de renouvellement.

Marie-Pascale (L'Élan) : Peur de la perte de clientèle. Pourrions-nous survivre à cela ?

Sophie (L'Envol) : L'an dernier, nous avons beaucoup réfléchi à la participation des parents. Nous avons pris conscience que plusieurs parents ne pouvaient pas se libérer de jour, mais pouvaient s'impliquer différemment le soir.
Clarifier les valeurs dès la maternelle pour éviter le manque d'adhésion.
Engagement sur 7 ans.

Nathalie (Rose-des-Vents) : Appliquer clairement les valeurs pour changer la dynamique. Clair et affirmé.

Marie-Claude (Des Trois Sources) : Il faut aussi que l'école offre une cohérence. L'école s'engage à se concerter et à appliquer le projet éducatif dans toutes les classes.

Josianne (La Fourmilière) : Support aux parents inquiets du passage primaire-secondaire.

Après cet exercice de réchauffement, Pierre propose un remue-méninges de toutes les conditions qui nous viennent à l'esprit pour qu'une école alternative vive et se développe au Québec. En voici le résultat :

Remue-méninges

Une école est alternative à condition que...

1. que les parents adhèrent au projet de l'école.
2. que tous les acteurs participent aux décisions de l'école (démocratique).
3. que l'on individualise les apprentissages
4. que nous soyons constamment en recherche et développement pédagogique
5. adhésion du personnel et de la direction au projet éducatif.
6. que l'enfant soit partie prenante de ses apprentissages.
7. que l'évaluation soit qualitative plutôt que quantitative, contextualisée et intégrée aux apprentissages.
8. que l'enfant ait 7 ans pour développer son parcours d'apprentissage.
9. que l'école respecte le rythme de l'apprentissage de l'élève.
10. que l'enfant vive des projets personnels et des activités significatives.
11. qu'il y ait une gestion participative de la classe.
12. qu'il y ait une équipe-école qui travaille en collaboration (spécialistes, intervenants, orthopédagogues).
13. que l'élève puisse faire des choix.
14. que le service de garde adhère aux valeurs du projet éducatif (cohésion SDG, famille, école).
15. que l'école soit une communauté.
16. que l'on vise le développement global de l'enfant. Qu'elle vise autant les compétences transversales que disciplinaires.
17. que le parent soit un co-éducateur
18. que l'école intègre les enfants à défis particuliers.
19. qu'elle présente un aménagement physique qui favorise le travail en équipe et en ateliers.
20. que l'on favorise la motivation intrinsèque de l'élève.

21. que l'on considère l'auto évaluation de l'enfant comme une forme valable d'évaluation (au même titre que l'évaluation de l'enseignant)
22. que l'école ait un droit de regard sur l'embauche du personnel enseignant et de la direction.
23. que l'on favorise les groupes multi âges.
24. que le directeur soit d'abord fidèle à la communauté de l'école.
25. que tous les enfants y soient acceptés (école bonne pour tous les élèves).
26. que les écoles alternatives soient des écoles vertes.

Ce questionnement pourra amener certaines écoles à se redéfinir en tant qu'écoles alternatives et à modifier certaines pratiques.

5. En après-midi : travail en comités

1. Unis-Vert RÉPAQ
2. Poursuite du travail sur les conditions

Poursuite du travail sur les incontournables

Pierre propose de catégoriser les conditions selon qu'elles ont trait à l'apprentissage de l'élève ou plutôt à l'organisation d'une école :

Conditions liées à l'apprentissage :

3. 4. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 13. 16. 18. 20. 21. 23.

Conditions liées à l'organisation d'une école :

1. 2. 4. 5. 7. 9. 11. 12. 14. 15. 17. 18. 19. 22. 23.

On remarquera que certaines conditions relient l'apprentissage et l'organisation :

4. 7. 9. 11. 18. 23

Il se dégage des conditions liées à l'apprentissage que :

Enfant partie prenante de ses apprentissages

Pédagogie centrée sur l'enfant

Enfant actif au sein de ses apprentissages. Enfant acteur n'est pas un réceptacle des apprentissages

Enfant à défi devrait être présent aux rencontres de PIA et devrait choisir des moyens pour améliorer ses apprentissages.

Capable de fournir assez d'outils pour nourrir les élèves plus rapides au plan académique.

Mettre en place tout ce qu'il faut pour que l'enfant choisisse ce qu'il veut faire, à son rythme. Que veux-tu faire ? Comment vas-tu le faire ?

Pierre : Suivre le rythme d'apprentissage n'est pas de faire des fiches de 1 à ...

Jean-Frédéric : C'est plus important de faire du looping que de faire du multi-âge.

Michel : Pas d'accord. Les deux offrent leurs richesses.

Pierre : Recherche et développement pédagogique :
Est-ce que nos écoles sont vraiment des lieux de recherche et développement ?

Catherine : Partenariat clair avec l'Université de Sherbrooke. Plusieurs expérimentations dans nos classes.

Emmanuelle : L'énergie que l'on met sur les combats des dernières années nuit au renouveau pédagogique

Michel : Nous faisons beaucoup de recherche et de réflexion entre nous, mais nous ne publions pas par manque de temps.

Nathalie : Considérons-nous la remise en question comme de la recherche ?

Marie-Pascale : Non. Parce que nous faisons des recherches pour répondre à nos besoins. Nous nous donnons des conditions pour nous perfectionner, pour développer.

Pierre : Pour effectuer la recherche et le développement, il nous faut minimalement une demi-journée par semaine pour nous rencontrer et réfléchir.

Les conditions concernant l'organisation d'une école touchent plus les adultes, mais les enfants sont aussi impliqués. Danger : On pourrait considérer l'organisation comme un fait d'adulte (et peut-être même

l'affaire seulement des directions d'école). Il faudrait s'assurer que les enfants soient plus présents dans l'organisation.

Après cette catégorisation des conditions, Pierre propose d'en choisir une et de faire le travail en trois parties : définition de la condition, raisons de cette condition, implications de cette condition

Condition choisie : Que tous les acteurs participent aux décisions de l'école

Une école est alternative à condition que...

... tous les acteurs soient impliqués dans les prises de décision.

... que les acteurs concernés soient impliqués dans la prise de décision.

Tout le monde a son mot à dire dans la prise de décision qui les concerne.

Dans une école régulière, il y a aussi des conseils d'élèves, des conseils d'établissement, des prises de décision de la part des élèves, des parents, etc. Cette condition pourrait aussi apparaître dans les écoles régulières. En quoi une école alternative peut-elle se distinguer ?

Que tous les acteurs (parents, enfants, personnel) soient impliqués dans les prises de décision.

Pourquoi tenons-nous à ce que tous les acteurs soient impliqués dans les prises de décision ?

... parce que quand on s'implique concrètement, on sent davantage que les choses nous appartiennent. Parce que ça nous permet de nous approprier la décision et ses conséquences.

... parce qu'on considère la richesse des différents acteurs et de leurs différents points de vue.

... parce que cela développe un sentiment d'appartenance envers la communauté.

Qu'est-ce que cette condition implique concrètement
pour une école alternative?

- Le Conseil des élèves (Conseil étudiant, Comité enfants) a un réel pouvoir de décision.
- L'assemblée générale est souveraine (décisionnelle) contrairement au C.E.
- La co-gestion est essentielle à la vie du projet éducatif.
- Les rencontres de concertation hebdomadaires sont essentielles (à mettre dans la condition recherche et développement).
- Définir les rôles de chacun dans la prise de pouvoir.

Où les parents exercent-ils leur pouvoir de décision ?
CE, comités, assemblée générale, etc.

Tous les acteurs participent aux prises de décision qui les concernent.

FIN DE L'EXERCICE

À leur réunion du 11 décembre prochain, les directions vont continuer ce travail des enseignants sur les conditions.

Un groupe sera créé pour terminer le travail. Josianne, Marie-Pascale, Michel, Anik et Marie-France sont intéressés à en faire partie.

Le 23 avril, les directions viendront rejoindre les enseignants pour finaliser le travail sur les incontournables.

De 2h30 à 3h00 :

Retour en plénière sur les travaux des comités.

Uni-vert RÉPAQ

Lecture de la lettre à envoyer aux parents. La lettre sera envoyée par courriel en même temps que le formulaire d'inscription.

Retourner le coupon-réponse avant le 11 décembre 2009.

Date limite pour faire parvenir les chèques de 15 \$: 19 février 2010.

L'école reçoit le chèque et l'école envoie un chèque total au RÉPAQ.

On suggère fortement de recueillir les chèques immédiatement.

C'est un engagement formel que le comité organisateur attend des écoles.

Selon les formulaires reçus, le RÉPAQ facturera le montant que votre école doit payer. Si autobus nécessaire, envoyer la facture au RÉPAQ.

Michel propose que l'on maintienne le 15 \$ par parent. Si les commandites sont suffisantes, l'argent pourra être redistribué dans les écoles au prorata de la participation des adultes. Il est donc important de stimuler la présence de commandites à ce projet.

Il est important de respecter les ratios 1 /6, 1 /8, car la capacité d'accueil du Hall Est du Stade olympique est telle qu'il est impossible d'augmenter le nombre de personnes présentes.

Il n'y aura pas d'accès aux vestiaires.

Les enfants devront conserver leur sac à dos sur eux, être habillés en conséquence de la température. Les élèves seront assis par terre pour manger. Le comité demandera des tapis au cirque Éloïze. L'enseignant peut apporter une couverture pour faire asseoir ses élèves. Chaque élève doit apporter son lunch (boîte à lunch écologique ?). Il y aura des espaces pour cadenasser les vélos (à confirmer).

Commandites : Épicerie Metro, Fonds Éco-École. Les épicerie ne peuvent pas donner d'argent au RÉPAQ directement, mais les écoles peuvent faire une demande par l'école pour des projets verts, tels que le Grand Rassemblement. L'argent devra ensuite être remis au RÉPAQ.

C.A. s'occupera du budget.

Prochaine rencontre du comité organisateur : 10 décembre, 19h15 à l'Envol. Le trésorier du RÉPAQ est convoqué.

Prochaine réunion : 22 janvier 2010

Compte rendu rédigé par Lucie Poullas, enseignante à l'école Arc-en-Ciel et Pierre Chénier, animateur des réunions du Réseau des enseignants RÉPAQ